



AVIS D'ABATTAGE D'ARBRE(S)

La Municipalité de Moudon, conformément à l'article 4 du règlement communal sur la protection des arbres, soumet à l'enquête publique locale

du 5 au 24 avril 2019

la demande d'abattage suivante :

Propriétaire :	Ruth Bürgin Ch. de Chermet 30 1510 MOUDON
Parcelle :	975
Arbres à abattre:	1 arbre fruitier (mesure de sécurité)
Compensation :	Plantation d'un abricotier prévue

Les éventuelles remarques ou oppositions doivent être adressées à la Municipalité d'ici au 24 avril 2019

LA MUNICIPALITE

Moudon, le 4 avril 2019